



Voisins bruyants que faire

Par **Nicolas06130**, le **20/01/2012** à **10:44**

Bonjour à tous

Nous vivons en copropriété ma compagne et moi (date de construction de l'immeuble 1982 mais somme toute mal isolée)

Au dessus de nous se trouve un studio avec des nouveaux occupants (un couple de jeunes) qui sont sources de beaucoup de bruit :

- Déplacement de meubles à 23 h - 0h pour mettre en place leur canapé lit dans un fracas épouvantable...
- Canapé lit qui grince continuellement à chaque fois qu'ils bougent.
- Bruits de chocs divers.

Même avec nos boules quiès on les entend et ça nous réveille

La voisine qui marche avec ses talons une bonne minute avant de les enlever quand elle rentre tres tard le soir ou alors à 7h30 le samedi matin.

A force cela devient malsain car on se couche stressé et on "écoute" les bruits, forcément on dort très mal

Que faire ? je suis allé les voir pour leur rendre un linge tombé en bas de l'immeuble (visiblement de leur balcon) ils n'ont même pas ouvert !!

J'ai donc mis une lettre courtoise dans leur boîte aux lettres mais je doute de l'effet
J'ai aussi le numéro de leur propriétaire mais je ne pense qu'on puisse compter sur eux. Je me demande si ce n'est pas un meublé !

Autre alternative appeler ma propriétaire mais on l'a déjà fait pour la précédente voisine cela s'est soldé par des échanges de lettres stériles avec le syndic...

Merci de la réponse

Par **Christophe MORHAN**, le **20/01/2012** à **20:01**

La meilleure solution et la moins coûteuse si vous êtes locataires est de déménager au regard du coût et de l'aléa d'une procédure judiciaire.